

Ni amendable, ni négociable : retrait de la Loi Travail !

Après le rapport Badinter qui tente de résumer en 61 articles et 12 pages les droits acquis par les salarié-es, la ministre du travail El Khomri vient de présenter au Conseil d'État un projet de loi qui remettrait gravement en cause un grand nombre de ces droits.

Allant jusqu'à anticiper certaines demandes du Medef, le projet va très loin.

Il est global et s'attache à des remises en cause nombreuses qui font système autour de plusieurs points centraux :

- faciliter les licenciements collectifs ou individuels, soi-disant pour embaucher plus facilement ;
- remettre en cause les 35h par le biais des accords d'entreprise ;
- remettre en cause la hiérarchie des normes dans la négociation collective, c'est-à-dire s'affranchir des contraintes liées à la loi ;
- simplifier le code du travail en remettant en cause l'histoire des droits des salarié-es pour en faire un code des droits humains au travail.

Une fois de plus, le gouvernement travaille avec zèle à satisfaire les intérêts du patronat.

Aujourd'hui, de nombreuses luttes sectorielles sont en cours : SNCF, Éducation Nationale (notamment contre la contre-réforme du collège), Renault Trucks, contre l'état d'urgence, pour la défense des libertés syndicales...

Il nous appartient de faire converger ces luttes afin de mettre un coup d'arrêt à la politique pro-patronale et liberticide du gouvernement.

C'est par la grève générale que nous parviendrons à renverser le rapport de forces.

L'Union syndicale Solidaires Ain appelle :

- à se mettre en grève le mercredi 9 mars ;
- à participer au rassemblement qui aura lieu à 12h devant la Mairie de Bourg-en-Bresse ;
- à travailler activement à la construction d'une grève générale interprofessionnelle.